

03 oct 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 3 octobre 2003

Prêts d'Etat à l'Equateur et à l'Ouzbékistan

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, et de Mme Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a examiné le projet FINEXPO relatif à la première partie du programme des prêts d'Etat pour 2003.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, et de Mme Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a examiné le projet FINEXPO relatif à la première partie du programme des prêts d'Etat pour 2003.

Le Conseil des Ministres a marqué son accord sur l'octroi d'un nouveau prêt d'Etat en faveur de l'Equateur pour un montant de 982.000 euros. Ce prêt contribuera au financement d'un projet de radiocommunication pour la province des Galapagos. Le Conseil a aussi confirmé la décision d'octroyer un prêt d'Etat de 8 millions d'euros à l'Ouzbékistan pour le financement de laboratoires multimédia et d'équipement didactique pour la formation professionnelle dans le secteur des PME. Le projet sera exécuté en coopération avec le Ministère de l'Education d'Ouzbékistan. Le système de prêts d'Etat a été introduit en 1964 et autorise le Ministre des Finances et le Ministre qui a le commerce extérieur dans ses attributions d'octroyer ensemble une assistance financière aux pays en développement, pour leur fournir, à des conditions très favorables, les ressources destinées à l'acquisition de biens et services belges nécessaires pour leur développement économique et social. Les prêts d'Etat représentent ainsi un des instruments de la coopération de la coopération internationale belge. Ces prêts sont octroyés à des conditions particulièrement avantageuses étant donné qu'ils sont remboursables en 20 annuités égales après une période de différé d'amortissement de 10 ans. Les prêts à l'Equateur et à l'Ouzbékistan sont octroyés à 0% d'intérêt.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>